

# Rapport d'activités CIPRA France 2013

<b>L'ASSOCIATION CIPRA FRANCE</b>	<b>1</b>
<b>NOS ACTIONS EN 2013</b>	<b>4</b>
ANIMATION DU RESEAU DE COMMUNES « ALLIANCE DANS LES ALPES »	4
CAPITALISATION D'EXPERIENCES : PLATE-FORME IDI-ALPES	8
LA GESTION FONCIERE EN MONTAGNE	10
ENERGIE – CLIMAT	12
ALPSTAR (ENERGIE/CLIMAT)	14
TEPOS ALPIN (ENERGIE/CLIMAT)	16
MISE EN ŒUVRE ET PROMOTION DE LA CONVENTION ALPINE	18
PARTICIPATIONS AUX DEMARCHES ET PROCESSUS DE GOUVERNANCE AU SEIN DES ALPES	19
NOS ACTIONS DE RESEAU	21



**CIPRA**  
**VIVRE DANS**  
**LES ALPES**



### **L'année 2013, une année particulière pour CIPRA France...**

L'année 2013 a été marquée par la mise en redressement judiciaire de CIPRA France. En effet, suite à des difficultés de paiement intervenues dès la fin 2012 et début 2013, CIPRA France s'est retrouvée en situation délicate vis-à-vis de certains de ses partenaires, ne pouvant honorer ses créances, et mettant ainsi en péril la continuité et la réalisation de certaines de nos actions.

Un Conseil d'administration exceptionnel a donc eu lieu le 19 février 2013 afin de passer en revue avec les administrateurs la situation, délicate et essayer de trouver des solutions adéquates pour sauver l'association et ses salariés.

Celui-ci m'a donné le pouvoir de porter l'association devant le tribunal en invoquant la cessation de paiement, et ouvrant ainsi le début de la période de redressement judiciaire (7 mai 2013), avec la mise en œuvre d'une période d'observation de 6 mois, le temps de reconstituer nos ressources et de mobiliser l'ensemble de nos partenaires. Cette période d'observation a été renouvelée jusqu'au 6 mai 2014.

Ensuite, nous avons fait appel à l'ensemble de nos partenaires institutionnels habituels (DATAR Alpes, Région Rhône Alpes, Région PACA, Ministère de l'écologie, du Développement Durable et de l'Energie), CIPRA International, le réseau français d'Alliance dans les Alpes, les élus alpins... afin qu'ils puissent se mobiliser et apporter leur soutien.

Suite à cet « appel » pour sauver CIPRA France, l'ensemble de nos partenaires a témoigné d'un engagement sans faille, et je tenais ici à les en remercier, sans eux CIPRA France n'existerait certainement plus aujourd'hui...

Le présent rapport annuel présente donc les activités et projets que CIPRA France a, malgré tout, pu mener dans cette année difficile. Forte de son expertise, de l'investissement de ses salariés (présents et passés), de l'aide de ses administrateurs, et du fort soutien de l'ensemble de ses partenaires, CIPRA France est encore et toujours présente aujourd'hui au sein du paysage alpin français en tant que sentinelle du développement durable.

Merci à tous pour votre soutien, que vivent les Alpes durables, que vive la CIPRA !

Alain Boulogne

## L'association CIPRA France

### FICHE D'IDENTIFICATION

<b>Statut</b>	Association de loi 1901
<b>Nom de l'association</b>	CIPRA France, Comité français de la Commission Internationale pour la Protection des Alpes
<b>Coordonnées de l'association</b>	Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère, 5 place Bir Hakeim, 38000 Grenoble 04 76 42 87 06 france@cipra.org
<b>Président</b>	Alain Boulogne 06 87 71 90 56
<b>Adresse Internet</b>	<a href="http://www.cipra.org/france">www.cipra.org/france</a>
<b>Numéro de SIRET</b>	43484590500018
<b>Numéro de récépissé en préfecture</b>	W381001628

### QUI SOMMES-NOUS

CIPRA France, Commission Internationale pour la Protection des Alpes, est une association qui participe à la définition, la promotion et la mise en œuvre d'une politique globale de développement durable du territoire alpin. Agitateur de consciences, boîte à idées ou déclencheur d'alertes, l'association est présente dans le paysage montagnard français en participant à de nombreux groupes de travail, colloques et réunions, débats publics et auditions (cf « nos actions de réseau »). C'est aussi par ses propres projets, dont certains menés avec CIPRA International, que CIPRA France agit sur de nombreux thèmes participant à une gestion soutenable et participative des territoires alpins: la gestion du foncier en montagne, l'énergie, le climat, la participation des jeunes...

Les activités de CIPRA France sont plus particulièrement mises en œuvre sur les Alpes françaises, telles que définies dans la Convention alpine : 40 900 km<sup>2</sup>, près de 22% de l'arc alpin. Les départements de l'Isère, la Drôme, la Savoie, la Haute-Savoie, les Alpes de Haute Provence, les Hautes-Alpes et les Alpes Maritimes sont concernés.

Un des rôles majeurs de CIPRA France est de créer des ponts entre les acteurs de ces territoires et ceux des autres pays de l'arc alpin. En activant de puissantes dynamiques de réseau, au niveau local comme international, des partenariats toujours plus riches se renforcent et se multiplient avec des acteurs diversifiés : collectivités territoriales, ministères, administrations, associations et fédérations, organismes de recherche et de formation, entrepreneurs privés... CIPRA France assure également l'animation du Réseau européen de communes «Alliance dans les Alpes » pour la France.

## **MEMBRES**

CIPRA France compte 18 membres associatifs (tous membres du Conseil d'Administration) et autant de membres individuels (représentés par Jean-Loup Bertez au CA de l'association) :

- Association pour le Développement en REseau des Territoires et des Services (ADRETS)
- Association des amis du PNR de Chartreuse
- Association Nationale des Centres et Foyers de Ski de Fond et de montagne (ANCEF)
- Centre de la Nature Montagnarde (CNM)
- Comité Régional de la Randonnée Rhône-Alpes ;
- Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie (ASTERS) ;
- Fédération Française des Clubs Alpains de Montagne (FFCAM) ;
- Fédération Française de Montagne et d'Escalade (FFME) ;
- Fédération Française de l'Union Touristique des Amis de la Nature (FFUTAN) ;
- Fédération Rhône-Alpes pour la Protection de la Nature (FRAPNA) ;
- Grande Traversée des Alpes (GTA) ;
- Mountain Wilderness France (MW) ;
- Parc National des Ecrins ;
- Parc National du Mercantour ;
- Parc National de la Vanoise ;
- Parc Naturel Régional de Chartreuse ;
- Union Régionale Vie et Nature PACA (URVN – FNE PACA) ;
- World Wildlife Fund France (WWF).

CIPRA France s'appuie sur l'expérience de CIPRA International et sur la densité de son réseau d'organisations, fédérations et associations locales comme internationales fédérées et représentées auprès des instances internationales, nationales et régionales chargées de définir des politiques spécifiques de l'espace alpin. Centralisant et redistribuant l'information, la CIPRA constitue un forum d'échanges très performant sur les questions alpines.

## **FINANCEURS**

Les activités de CIPRA France sont possibles grâce au soutien de :

- Le ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE)
- Le Conseil Régional Rhône-Alpes
- Le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-D'azur
- Le Commissariat de Massif des Alpes (Datar Alpes)
- CIPRA International
- l'association « Alliance dans les Alpes International »

**BUREAU**

	Alain BOULOGNE (Personnalité qualifiée) Président
	Patrick LE VAGUERESE (Mountain Wilderness) Président d'honneur
	Adrien DEVOS (ADRETS) Trésorier
	Hélène DENIS (FFCAM) Vice-présidente chargée des relations internationales
	Michel JAQUINOD (PNR Chartreuse) Vice-président chargé des espaces naturels

**SALARIES (EN 2013)**

	Floriane Le Borgne, stagiaire entre mars et juin, salariée depuis juillet 2013, remplacement de Marie Lyne Bonnefond Chargée de mission sur le réseau Alliance dans les Alpes, les projets Jeunes (YPAC, Youth Alpine Dialogue) et la vie associative
	Julika Jarosch depuis juillet 2013, remplacement d'Oliver Gilbert Chargée de mission Energie-Climat (projet Alpstar et TEPOS)
	Manon Fourmanoir Directrice depuis octobre 2013

## Nos actions en 2013

### Animation du Réseau de communes « Alliance dans les Alpes »

#### Actions

- programme dynAlp-nature
- programme mountEE
- organisation d'un séminaire sur la sobriété énergétique
- organisation d'une rencontre annuelle sur 2 jours
- participation à l'AG internationale en Allemagne
- édition d'une lettre d'informations trimestrielle



#### Moments forts de l'année 2013

**Mars 2013** – Journée à Montmélian en Savoie co-organisée avec l'ASDER sur la sobriété énergétique : "Le printemps de la transition énergétique : Se déplacer, s'éclairer, sensibiliser".

**Avril 2013** – Lors de l'AG internationale en Allemagne, les participants se sont questionnés sur ce que peuvent faire les communes et les territoires face aux enjeux multiples qu'ils rencontrent. Pour cela, des idées de projets ont été présentées autour des thématiques « climat », « espace naturel », « renforcement des liens sociaux » et « valeur ajoutée locale ».

**Printemps 2013** - Lancement du programme dynAlp-nature, les communes s'investissent dans l'écriture du projet. Les premières idées ont été émises à l'Assemblée Générale, les communes s'en saisissent et réagissent.

**Septembre 2013** – La rencontre annuelle des membres français s'est tenue à Auzet (05) les 19 et 20 septembre. Le programme était bien rempli avec notamment : une présentation par la commune hôte de ses différentes actions de (re)dynamisation; la visite des logements sociaux passifs en construction suivie d'un débat sur les opportunités de construction durable dans les zones montagnardes rurales, et un partage d'expérience entre les membres.

**Automne 2013:** Les communes finalisent l'écriture des projets soumis dans le cadre du programme dynAlp-nature.

⇒ Photos, compte-rendu, présentations disponibles sur [www.alliancealpes.org](http://www.alliancealpes.org)



**dynAlp-  
nature**



Le programme dynAlp-nature a été lancé au printemps 2013. Il fait suite aux 3 précédents programmes dynAlp mis en place depuis 2003. Conçu par Alliance dans les Alpes pour ses membres, ce projet est calqué sur dynAlp-climate dans son mode de fonctionnement et de financement (fondation privée Pancivis). La thématique porte sur les questions de biodiversité.

A l'image de dynAlp-climate, une part importante des fonds levés pour ce programme est reversée aux membres du Réseau sur la base d'une sélection de projets. Ceux-ci ont été conçus avec les membres, par les animateurs nationaux. Un travail important de préparation, de contact, de mise en réseau et de conception a donc été nécessaire en 2013 pour monter des projets internationaux de coopération autour de cette thématique.



Au total ce sont 83 idées d'actions qui ont été soulevées par les communes de tout l'arc alpin, puis classées et regroupées selon les thèmes par les animateurs.

Quatre projets internationaux, regroupant chacun plusieurs communes de plusieurs pays, ont été sélectionnés par un jury externe à l'automne 2013. Les projets se dérouleront entre 2014 et 2015.

Les thèmes des projets sélectionnés sont les suivants :

- Promotion des produits agricoles régionaux
- Tourisme durable
- Espaces verts durables
- Zones humides

Les communes françaises ont répondu massivement à l'appel à projet dynAlp-nature en 2013 et sont présentes dans chacun des 4 projets de coopération. Entre autres projets cofinancés par le programme, Curienne va travailler à la mise en place d'un jardin communautaire, Chambéry-métropole avance sur la question de l'alimentation locale, Cognin se soucie de la responsabilité environnementale des entreprises impliquées dans la construction de son éco-quartier et Saint-Martin-de-Belleville poursuit son travail sur les zones humides en formant les guides de montagne sur la question.

Par ailleurs, la coordination du projet sur les zones humides a été et sera du ressort de l'animatrice en France et nécessitera un travail important.



## mountEE

Un autre projet européen, **mountEE**, concerne une partie des communes de Rhône-Alpes d'Alliance dans les Alpes. Ce projet IEE (Intelligent Energy Europe) de trois ans concerne l'efficacité énergétique des constructions. Alliance dans les Alpes a accompagné, en 2012 en France, l'émergence de ce projet localement et la diffusion de l'information relative aux apprentissages tirés des premières étapes. Une venue d'experts du Vorarlberg a par ailleurs été organisée, notamment par RAEE (Rhône-Alpes Energie Environnement), partenaire local de mountEE. Le programme Énergie intelligente – Europe [EIE] favorise la compétitivité et l'innovation européennes tout en contribuant à atteindre les objectifs que l'Union Européenne s'est fixés en matière de changement climatique.



Le projet MountEE associe des partenaires français, italiens et suédois. Parmi les partenaires français, deux structures alpines sont engagées : RhônAlpEnergie-Environnement (RAEE) porte le projet, aux côtés d' « Alliance dans les Alpes » France.

Le projet consiste à mettre en place, dans un premier temps, des services de conseil « Bâtiments durables » à l'échelle des territoires pilotes du projet. L'objectif est d'apporter un soutien et des outils aux communes de montagne pour leur permettre de mettre en place une stratégie ambitieuse vers des bâtiments durables et énergétiquement performants. Le projet se concentre sur les bâtiments publics neufs et rénovés.

Par sa dimension européenne interrégionale, le projet assure :

- un partage d'expérience et d'outils,
- une capitalisation à l'échelle régionale, nationale et européenne,
- un élargissement progressif vers d'autres cibles et d'autres territoires.

Le travail du réseau Alliance vise notamment à faire connaître, au niveau national et international, les opérations remarquables portées par des communes françaises ainsi qu'à faire bénéficier celles-ci des apports issus d'autres territoires pilotes. Les territoires pilotes alpins français sont : Métropole Savoie, la Communauté de Commune de l'Oisans (toutes deux membres d'Alliance dans les Alpes) et la Communauté de Communes du Grésivaudan (proche du réseau).

Alliance est là, en soutien aux communes, et contribue largement à la dissémination des savoirs engrangés dans le cadre du projet.

En 2013, cela s'est notamment traduit par la participation aux Comités de Coopération Locale, à la rédaction d'articles diffusés auprès des membres, à la diffusion du film MountEE, à l'organisation d'une rencontre annuelle en grande partie sur le thème de la construction durable.



**Zoom sur...**

**Le séminaire sur la sobriété énergétique dans les communes**

Le 21 mars, le séminaire « la sobriété énergétique dans les communes : sensibiliser, s'éclairer, se déplacer » organisé en partenariat avec l'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables) a eu lieu à Montmélian. Le matin, des expériences de sobriété énergétique ont été présentées et plusieurs leviers d'action ont ainsi été partagés. Le scénario « Négawatt » a été expliqué par Pascal Lenorman aux quatre-vingts participants présents. L'après-midi, des ateliers d'échange ont permis de discuter et d'avancer sur les actions de sensibilisation, la sobriété dans l'éclairage public et la mobilité.

**Et le reste...**

Afin de dynamiser le réseau et de créer du lien entre ses membres, plusieurs outils ont été mis en œuvre ces dernières années, et le seront encore en 2014 :

- L'édition trimestrielle d'une lettre d'informations à destination des membres français du Réseau. Cette lettre revient sur les principales actualités en cours dans les communes membres. Une partie « agenda » permet d'aider les communes à cibler certaines échéances clés. L'élaboration de cette lettre sous-entend un profond travail d'animation pour la remplir. C'est un outil intéressant de contact et de lien avec et entre les membres.
- Le site Internet d'Alliance dans les Alpes « [www.alliancealpes.org](http://www.alliancealpes.org) » a une page dédiée à la France, page qui doit être régulièrement alimentée et mise à jour.
- Tous les ans, une rencontre annuelle est organisée à destination des membres français. Toujours axée sur une thématique principale, cette journée est l'occasion, pour chacun, de prendre connaissance des expériences menées ailleurs. En 2013, la rencontre a eu lieu sur deux jours dans les Alpes du sud, à Auzet. Ce nouveau format de deux jours a permis aux membres de mieux se connaître, l'idée sera renouvelée en 2014 avec une rencontre qui aura probablement lieu en octobre (lieu et date restent à définir).

**Poursuite**

L'animation du réseau se poursuit en 2014 avec les outils de communication habituels, ainsi que l'organisation de la rencontre annuelle. La diffusion des apprentissages du projet MountEE sera également au programme. DynAlp-nature sera l'un des projets phares avec la mise en œuvre des actions cofinancées par les communes. Un séminaire sera co-organisé en coopération avec le projet Alpstar. Les communes seront également invitées aux différents événements organisés dans le cadre du projet TEPOS. La prochaine assemblée générale regroupant les membres de tous les pays alpins aura lieu en Autriche en Zillertal, sans doute les 27 et 28 juin 2014. Par ailleurs l'assemblée générale aura lieu en France en juin 2015. Cet événement regroupant plus de 100 participants, nécessite une organisation conséquente qui débutera dès 2014 avec : l'organisation logistique, le choix du thème et des intervenants, et le choix du programme.



## Projet Capitalisation d'expériences : plate-forme IDI-Alpes

Action - phase expérimentale

### Activités menées en 2013

Le projet de « Plate-forme Initiatives Durables et Innovantes dans les Alpes (IDI-Alpes) » vise à capitaliser les actions innovantes et durables dans les territoires de montagne en France (dans les Alpes, dans un premier temps).

Il est porté par CIPRA France, en collaboration avec la Datar Alpes, les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes, l'Institut de la Montagne et l'Institut de Géographie Alpine. Ces structures sont représentées au sein du Comité de pilotage du projet (COPIL).

Le projet porte la volonté de faire bénéficier d'autres territoires de montagne des expériences acquises grâce à un outil de capitalisation. Son objectif est d'agréger et de capitaliser des initiatives innovantes et durables afin de les faire fructifier et d'en tirer une connaissance opérationnelle pour l'action. La plate-forme d'expériences se veut être un levier de valorisation et de renforcement de l'innovation et de l'intelligence des territoires de montagne.

Les objectifs poursuivis par le projet sont les suivants (Cahier des charges) :

- Mettre en relation des professionnels et des idées afin de faire connaître les actions créatives d'un territoire et de renforcer les liens entre eux.
- Débattre de leur statut d'innovation et de bonne pratique avec les collaborateurs du projet de plateforme et les acteurs des initiatives capitalisées
- Favoriser et valoriser la reproduction de ces initiatives et la dissémination des enseignements à tirer

Un travail préparatoire s'est déroulé de juillet à décembre 2011 : mobilisation des partenaires, émergence et formalisation des réflexions, identification des enjeux à traiter.

L'étude de faisabilité s'est organisée selon trois grandes étapes, en 2012 :

- Analyse des enjeux de la capitalisation et référencement de l'existant
- Scénarisation
- Rédaction du cahier des charges de la plate-forme

En 2013, la phase expérimentale du projet a démarré. Cette phase permet de tester l'outil à travers :



- La création informatique
- L'alimentation avec une petite dizaine d'expériences
- L'organisation d'un réseau de veille d'information et d'un réseau de suivi des expériences

La participation au projet des membres d'Alliance contribue fortement à resserrer les liens entre membres, chacun pouvant s'informer en détails des initiatives menées chez les autres membres, et ainsi à renforcer la dynamique du réseau, à encourager la lisibilité des actions. Les premières expériences analysées ont été recensées lors des échanges avec les membres qui ont été informés de cette plateforme à de nombreuses reprises : email spécifique, article dans la lettre d'information trimestrielle, courrier spécifique et présentation lors de la rencontre annuelle.

Une interface est d'ores et déjà disponible sur le site de CIPRA France. Il s'agit d'une plate-forme de pratiques innovantes sur le territoire alpin (français pour l'instant) qui a pour objectif de capitaliser de nombreuses expériences et de les suivre dans le temps. Pour l'instant, seules quelques expériences sont en ligne. L'interface très épuré pour le moment va être amendé d'un moteur de recherche et d'une carte.

#### **Poursuite**

Pour l'année 2014, il s'agit de terminer la phase expérimentale et d'entamer la phase de stabilisation de la plateforme. Il s'agit donc d'un travail de documentation (capitalisation et valorisation de la connaissance), d'animation (dynamique de réseau), de gestion de projet (stratégie globale, partenariat et promotion de l'outil) et enfin d'expertise (production d'un contenu de qualité).

Le réseau Alliance va encore servir de terreau pour alimenter la base de données en expériences innovantes. Un lancement officiel de la plateforme d'Initiatives Durables et Innovantes – IDI-Alpes – aura lieu au 1er trimestre 2014.

## Thématique La gestion foncière en montagne

### Projet

le projet RESPONT – RESidential Pressure On alpiNe Territories – phase 1



© CIPRA France

### Activités menées en 2012

#### Le projet **RESPONT** :

CIPRA France s'est attachée, dans le cadre de ses missions, à la sensibilisation des collectivités locales et des acteurs aux problèmes de la consommation non maîtrisée des sols. Avec son projet « Foncier en montagne » (phase 1 & 2) et sa participation au projet Foncimalp mené par le Suaci Alpes du nord, CIPRA France s'est positionnée progressivement comme un acteur légitime sur ce thème. Tout l'enjeu est d'aider les acteurs alpins à conduire une réflexion prospective sur l'utilisation des outils de régulation des usages de l'espace et de protection d'un héritage naturel et culturel. Cela constitue l'objectif premier du projet RESPONT qui est mené en partenariat de trois ans avec l'IRSTEA (ex CEMAGREF).

La phase 1 / 3 du projet RESPONT qui s'est déroulée en 2012 visait en premier lieu à analyser les systèmes de planification à l'œuvre dans l'arc alpin pour effectuer une comparaison européenne : comment « se situe » l'arc alpin dans la régulation spatiale ? Quelles en sont les spécificités et la diversité dans l'arc alpin en l'Europe ? Cette première étape est essentielle pour qualifier la spécificité montagnarde, voire alpine, de l'articulation entre la planification urbaine et la localisation résidentielle.

7 fiches de systèmes de planification alpins ont été rédigées avec l'IRSTEA.

### Activités menées en 2013

Un comité de pilotage, co-animé par CIPRA France et l'IRSTEA, a été organisé en février 2013 afin de présenter les avancées du projet, notamment la transcription des systèmes de planification au travers de fiches synthétiques (systèmes de planification et portrait de villes) qui ont pour vocation d'être diffusées au travers du réseau de CIPRA et de l'IRSTEA.

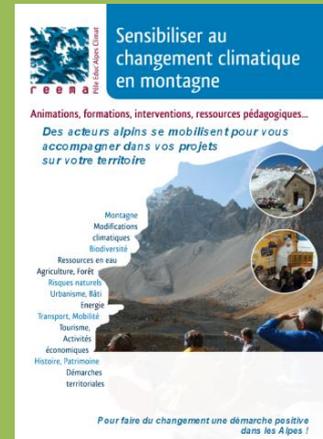
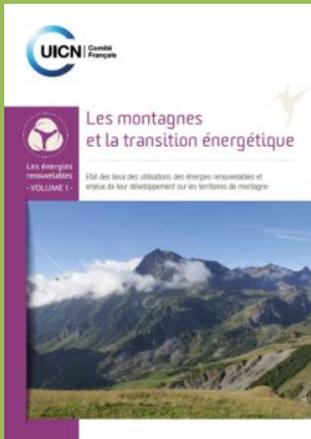
### Poursuite

La finalisation et l'envoi des fiches n'ont pas pu être effectués en 2013 du fait des difficultés rencontrées par CIPRA France, ce sera une des actions à réaliser en 2014 pour relancer notre investissement sur la thématique du



foncier en montagne. Plus généralement, CIPRA restera très investie sur cette problématique d'aménagement foncier en Montagne, en participant notamment au projet européen RURBANCE, mené par l'Agglomération de Grenoble et la Région Rhône Alpes sur les liens entretenus entre une métropole comme Grenoble, et les espaces valléens périphériques.

## Thématique Energie – climat



### Contributions

- Le 29 janvier, CIPRA France a animé un atelier avec le Pays SUD lors des Assises de l'Energie à Grenoble. L'atelier était intitulé « Stations de ski : mesurer pour réduire les consommations énergétiques des équipements. Un exemple innovant en France : Alpstar au Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance »

-CIPRA France a contribué à la réalisation de la **plaquette du REEMA sur la sensibilisation au dérèglement climatique en montagne**, recensant l'ensemble des acteurs intervenant sur cette thématique

-Participation au **groupe de travail Tourisme de l'Observatoire régional des effets du changement climatique (ORECC)** en Rhône-Alpes en tant qu'expert sur la question de la sensibilité et de l'adaptation du secteur touristique alpin aux effets du changement climatique

- CIPRA France a rédigé une note de synthèse sur les données françaises afin de réactualiser le rapport Climalp energy efficient buildings in regional wood" – „ sustainable building“, en lien avec CIPRA International

- Le 21 mars 2013 à Montmélian (Savoie), CIPRA France a collaboré au séminaire « La sobriété énergétique dans les communes », organisé par Alliance dans les Alpes et l'ASDER.

- Le 24 octobre 2013 CIPRA France est intervenue avec le Pays SUD à Digne-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence), lors de « La journée de sensibilisation des stations au développement durable 'Stations durables : des pistes pour demain' »



**-Le dialogue alpin à Lucerne (CH)** les 23 et 24 octobre 2013 portait cette année sur le thème de la transition énergétique.

CIPRA France a participé activement aux ateliers avec la réalisation et la présentation de « posters » résumant la situation énergétique française et les défis à relever pour la transition ([posters accessibles sur le site de CIPRA](#))

-CIPRA participe aux réflexions du groupe Montagne de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Un document de synthèse, préparé par ce groupe, présentant les différentes énergies renouvelables en montagne, les enjeux de leur utilisation et leurs avantages et inconvénients est sorti à la fin 2013 auquel CIPRA France a contribué. Les travaux continueront en 2014 et concerneront plus particulièrement les services rendus par les écosystèmes de montagne.

#### **Poursuite**

En 2014, CIPRA restera investie sur cette thématique énergie/climat, notamment au travers de la conduite de deux projets phares liés à cet enjeu énergétique dans les Alpes : Alpstar et TEPOS Alpin (cf ci-après), et restera mobilisée et active sur les contributions à apporter à cette thématique.

## Projet **Alpstar (Energie/Climat)**

### Le projet

ALPSTAR '*Vers des Alpes neutres en carbone ! Faire des bonnes pratiques une norme.*' est un projet transfrontalier, financé par le programme européen Espace Alpin, en coopération avec 12 partenaires divers (socioprofessionnels, centres de recherches et universités, collectivités territoriales, services d'État) de tout l'Arc alpin.

CIPRA France, en tant que partenaire au sein du projet, porte depuis le début (lancement du projet le 5 juillet 2011 à Ljubljana) la responsabilité du module de travail n°3 sur la communication et promotion du projet. Concernant les autres modules du projet comme par exemple «management du projet» ou «développement de la stratégie énergétique» CIPRA France a un rôle d'animation et d'accompagnement pour les deux régions pilotes.



© Ökomodell Achental



### Activités menées en 2013

CIPRA France est responsable du module de travail 3 «information et publicité». Les travaux en 2013 ont été marqués notamment par la conception des flyers et brochures avec des informations sur la base de données (développée en 2012) concernant les actions des régions pilotes. Le travail de communication comprend la conception des lettres d'informations semestrielles, la maintenance et la mise à jour régulièrement du site internet du projet, la conception et création d'une page de travail interne en ligne (intranet) pour simplifier le travail de coopération, et la production de divers supports de communication comme des articles de presse.

De manière plus directe, en relation avec les actions de terrain (but final du projet), CIPRA France coordonne et gère le budget global d'ALPSTAR à destination de deux régions pilotes françaises (en PACA). Celles-ci développent des actions de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre :



**Le Parc Naturel Régional du Queyras:**

- Réalisation d'un guide technique « Habitat du Queyras et énergie » : ou comment allier rénovation thermique des bâtiments sans dénaturer l'architecture traditionnelle.

Ce guide est gratuitement disponible en ligne :

[http://alpstar-project.eu/wp-content/uploads/2011/11/Guide\\_habitat\\_queyras\\_energie1.pdf](http://alpstar-project.eu/wp-content/uploads/2011/11/Guide_habitat_queyras_energie1.pdf)

- Préfiguration du Plan Climat Energie Territorial du PNRQ

**Le Pays SUD (Serre Ponçon Ubaye Durance):**

- Mise en route de la campagne de mesure physique des consommations énergétiques d'installations mécaniques de stations de skis (essentiellement pour les remontées mécaniques et la production de neige artificielle)

**De nombreuses rencontres**

CIPRA France a participé régulièrement aux rencontres techniques au niveau régional (« pour le développement des actions pilotes dans les territoires ») et international. Deux rencontres internationales ont eu lieu en 2013 : à Achenal en Allemagne (conférence à mi-parcours) et à Bolzano en Italie. De plus, CIPRA France était intervenant dans le séminaire 'La commune, maître d'ouvrage : vers des bâtiments neutres en carbone' à Gap en septembre 2013, organisé par l'association Villes des Alpes de l'Année.

**Poursuite**

ALPSTAR est un projet phare de CIPRA France qui poursuivra son engagement pour sa mise en œuvre jusqu'à la clôture officielle en 2014. Le projet a été officiellement prolongé pour trois mois jusqu'au 30 juin 2014.

Plus précisément, CIPRA France continuera son travail concernant :

- l'accompagnement des deux régions pilotes pour finir leurs activités relatives au projet
- l'organisation d'un séminaire sur les actions pilotes et les stratégies énergétiques des deux territoires
- la communication des aspects généraux (page internet, lettre d'information,...)
- la préparation de la publication finale
- la communication concernant la conférence finale à Ljubljana (en mai 2014).



## Projet **TEPOS Alpin (Energie/Climat)**

### Le projet

#### **Le projet « Territoires à énergie positive Alpins » (TEPos Alpains) :**

Dans la continuité de son rôle de facilitateur et diffuseur des connaissances et des bonnes pratiques, CIPRA France réfléchit depuis plusieurs années à un projet de promotion de la dynamique des « territoires à énergie positive » pour les Alpes, en écho au réseau national TEPOS animé par le CLER (Comité de Liaison des Energies Renouvelables).

Dans ce cadre, CIPRA France a répondu à un appel à projet « efficacité énergétique » dans le cadre du POIA 2007/2013 et a été retenue pour coordonner la démarche TEPOS (territoire à énergie positive) sur le massif des Alpes. Le but est de mieux comprendre et identifier les profils énergétiques des communes rurales de montagne, et ainsi de les encourager à engager une démarche spécifique de transition énergétique sur ce type de territoires.

L'objectif est dans un premier temps d'identifier les territoires qui n'auraient pas encore engagé de démarche énergétique, d'en rencontrer un échantillon (une dizaine) pour comprendre les freins auxquels ils peuvent être confrontés et de les accompagner par la mise en place d'outils adaptés : séminaires, visites de terrains...



### Activités menées en 2013

Durant l'année 2013, CIPRA France a rassemblé et capitalisé la connaissance dont elle disposait sur la thématique des énergies renouvelables, issue de ses contributions précédentes notamment au projet CC.ALPs, afin de la valoriser sur le projet TEPOS.

Parmi les activités liées au projet, on peut citer :

- diverses recherches sur le sujet TEPOS (exemple en France et à l'étranger)
- organisation d'un séminaire, en coopération avec Alliance dans les Alpes françaises et ASDER
- conception d'une étude sur les territoires dans les Alpes françaises



qui ne travaillent pas encore sur cette thématique

CIPRA France a également collaboré le 15 novembre 2013 aux Orres (Provence-Alpes Côte d'Azur) au Colloque de lancement de Pays SUD – « Objectif 100 % territoire à énergie positive – Moteur de développement local ! ».

#### **Poursuite**

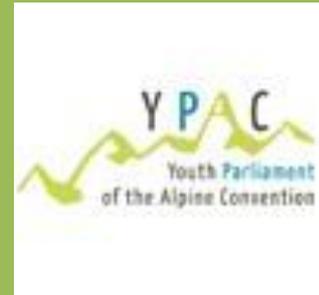
Le projet TEPos Alpin continuera dans l'année 2014 et arrive dans la phase d'accompagnement concret des territoires. Plusieurs étapes ont déjà été identifiées :

- regrouper et travailler avec un comité de pilotage pour le déroulement efficace et durable du projet ;
- recenser les territoires qui n'ont pas encore commencé de démarche énergétique et engager des entretiens avec quelque territoires pilotes (une dizaine environ en Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur) ;
- organisation de deux séminaires thématiques pour les territoires pilotes (et autres participants intéressés) ;
- organisation d'un voyage d'étude (mettant en avant les bonnes pratiques) pour les territoires et acteurs concernés.



## Projet Mise en œuvre et promotion de la Convention Alpine

Actions - Parlement des Jeunes de la Convention Alpine



### Contributions en 2013

Le Parlement des jeunes de la Convention alpine (Youth Parliament Alpine Convention -YPAC) a été lancé en 2006 par le Secrétariat permanent de la Convention alpine et par l'Akademisches Gymnasium d'Innsbruck (Lycée académique d'Innsbruck). Il offre aux jeunes de 16 à 19 ans un forum sur des questions spécifiquement alpines. Les jeunes élaborent des résolutions, qui malheureusement n'engagent pas la Conférence alpine, mais peuvent l'influencer. L'YPAC a lieu une fois par an dans l'une des communes des lycées partenaires. En mars 2013, le Parlement s'est réuni en Allemagne autour de la question de « Ville alpine du futur ». CIPRA France a accompagné la délégation française, participé aux débats et animé un atelier. Afin de préparer l'évènement, CIPRA France s'était rendue au lycée Frison Roche afin d'échanger avec les jeunes sur les Alpes et les différentes institutions politiques.

### Poursuite

En 2014, cet événement sera accueilli en France, au Lycée Frison Roche à Chamonix (74). Ce rendez-vous alpin incontournable sera une belle opportunité pour mettre à l'honneur la Convention alpine en France. A cette fin, CIPRA France soutient le lycée Frison Roche de Chamonix dans l'organisation de cette semaine. Notre rôle majeur est l'organisation d'un séminaire parallèle en relation avec nos partenaires afin de parvenir avec eux à rendre ce moment dynamique et constructif.

## Participations aux démarches et processus de gouvernance au sein des Alpes

### Actions

- Montagne 2040
- Stratégie macro-régionale alpine (SMR Alpine)



### Activités menées en 2013

#### **-Démarche prospective Montagne 2040 :**

la Région Rhône-Alpes a lancé en 2012 une réflexion prospective sur l'avenir de la Montagne en 2040. Du tourisme à l'agriculture en passant par les services à la population, cette réflexion prospective lancée par la Région Rhône-Alpes en janvier 2012 a été particulièrement tournée vers les jeunes, au travers d'Agoras. Ces rencontres ont été l'occasion pour les jeunes présents d'échanger sur les enjeux de la montagne de demain avec des « experts » chargés d'alimenter les discussions. CIPRA France a joué ce rôle d'expert dans cette première phase de réflexion, avec des apports appréciés sur les questions de transports/mobilité et de développement durable des territoires touristiques de montagne.

En 2013, les Agoras ont laissé la place à des comités techniques, ayant pour rôle de « digérer » et de synthétiser les données recueillies dans les Agoras et les apports de chacun des experts consultés. CIPRA France a été associée et conviée à ces comités techniques, même si la situation de l'association ne nous a pas toujours permis d'y assister.

Cette démarche Montagne 2040 a donné lieu à un programme d'actions – officialisé par une délibération du 18 décembre 2013 - qui sera lancé par le Conseil régional Rhône-Alpes en 2014.

CIPRA France reste, dans l'optique de la mise en œuvre de la démarche Montagne 2040, partenaire de la région Rhône-Alpes sur les questions d'aménagement durable de la montagne.

#### **-Réflexions et avancées sur la macro-région alpine :**

L'année 2013 a été riche en événements et réflexions autour de la macro-région alpine et notamment autour du processus d'élaboration de la stratégie et de la façon d'associer la société civile et les ONG à cette démarche.



En effet, l'Etat français s'est vu confier la tâche de porter politiquement cette stratégie macro-régionale alpine auprès de l'Union Européenne ; mais à ce stade aucun des observateurs de la convention alpine n'a officiellement été convié à participer à la rédaction de cette stratégie macro-régionale, ce que nous regrettons.

Pour autant, nous n'avons pas été inactifs sur le sujet, nous avons bien au contraire :

-participé à la rédaction des documents de réflexion et de prise de position de la CIPRA sur le sujet, notamment sur le document commun « *une nouvelle solidarité entre les Alpes et les régions environnantes* », affirmé avec CIPRA International et certaines ONG alpines la nécessité d'ouvrir le débat à la société civile lors de la rencontre formelle des ministres chargés des affaires européennes pour le lancement de la stratégie macro-régionale à Grenoble le 18 octobre 2013 (cf communiqué de presse disponible en ligne [« Les organisations observatrices de la Convention alpine trouvent portes closes lors d'une conférence destinée à poser les bases de la macro-région Alpes à Grenoble/F »](#). )

-envoyé aux élus et responsables français un courrier de position commune « *pour une nouvelle forme de coopération entre les Alpes et les régions alentour en faveur d'un développement durable* » aux 8 ONG alpines (CIPRA, ISCAR, Alliance dans les Alpes, Club Arc Alpin, WWF, ville des Alpes, Pro-Mont Blanc),

-entretenu des contacts réguliers avec le Secrétariat permanent de la Convention alpine, les acteurs français du traité (MEDDE), des représentants des collectivités régionales françaises et de niveau équivalent à l'étranger et de diverses autres structures impliquées comme l'Association Européenne des Elus de Montagne (AEM) en premier lieu .

#### Poursuite

A ce stade, CIPRA et les observateurs de la Convention alpine regrettent de ne pas avoir été associés en amont au processus d'élaboration de la macro-région, mais espèrent, suite à la décision du conseil européen du 20 décembre 2013, être désormais identifiés et sollicités comme un acteur clé de ce processus de gouvernance territoriale pour lequel nous sommes prêts à nous investir et à apporter notre expertise et connaissance pour aboutir, en juin 2015, à une stratégie macro-régionale forte, partagée et durable pour les Alpes.



## Nos actions de réseau

### Actions

- Les relations avec CIPRA international
- Le réseau inter-associatif
- La vie associative de CIPRA France



© CIPRA France /Int.

### Activités menées en 2013

Comme chaque année, CIPRA France a été très impliquée dans les activités de la CIPRA en général :

**Réunion du comité directeur** les 4 et 5 avril 2013 à Schaan (Liechtenstein)

**AG de CIPRA International et des délégations nationales le 10 octobre 2013 à Bolzano (IT)**

Avant le début de la conférence annuelle, les différentes délégations nationales CIPRA étaient conviées par CIPRA International à participer à l'assemblée générale, qui fut l'occasion notamment d'élire un nouveau bureau. La délégation française qui s'est rendue à Bolzano était composée d'Alain BOULOGNE (Président), Hélène DENIS (Vice-présidente « international ») et Manon FOURMANOIR (Directrice).

**Participation à la conférence annuelle à Bolzano (IT) les 10-11 et 12 octobre 2013 : l'abreuvoir alpin : qui donne ? qui prend ? qui décide ? »**

Qui porte la responsabilité de la gestion durable de l'eau dans les Alpes? Quel est l'impact du changement climatique sur la ressource en eau dans les Alpes ? Et comment les villes et communes situées à l'extérieur des Alpes profitent-elles de cette ressource ? Ces questions et bien d'autres ont été débattues lors de la conférence annuelle de la CIPRA, qui a eu lieu cette année du 10 au 12 octobre 2013 dans la ville de Bolzano, en Italie (Tyrol du Sud)

La conférence a rassemblé plus de 130 participants et de nombreux intervenants se sont succédé à la tribune pour répondre à cet appel de la CIPRA : « L'abreuvoir Alpin : qui donne ? qui prend ? qui décide ? »

Des élus des villes comme Annecy ou Berchtesgaden, des scientifiques de la plateforme « eau » de la Convention alpine, des responsables touristiques de la région du Haut Adige ou encore Mario Broggi, ancien président de CIPRA international, ont pu intervenir sur ce sujet en présentant leur point de vue d'experts. CIPRA France a également participé à ce débat, avec l'intervention d'Alain BOULOGNE autour d'une table ronde sur « repenser le tourisme d'hiver ».

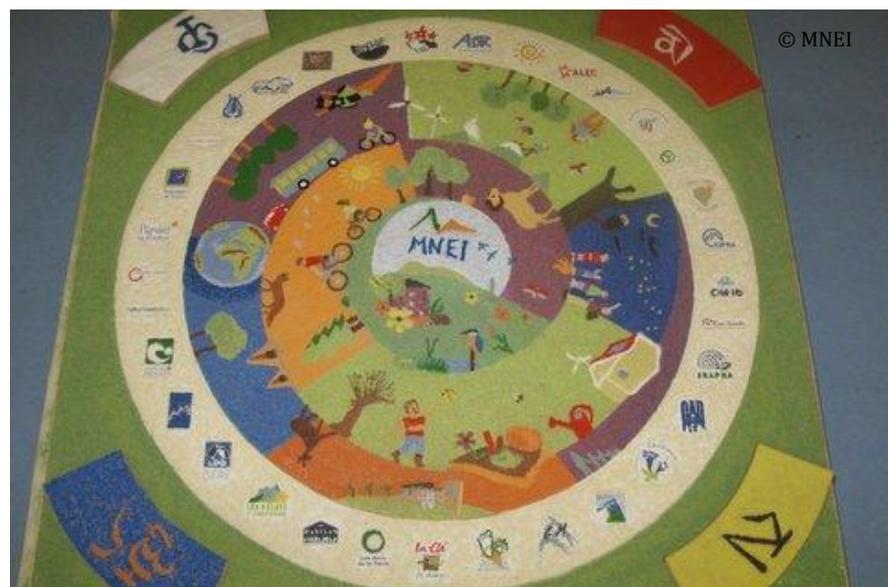
**Autres contributions (liste non exhaustive !)**

- Été 2013: CIPRA France contribue à un document de synthèse de CIPRA Int. concernant l'implication des jeunes dans les différents pays alpins. Elle rédige une note de synthèse sur la situation dans les Alpes Françaises.

- 5 novembre 2013 : mission d'information du Sénat - audition d'Alain Boulogne auprès de la commission sur le patrimoine naturel de la montagne dans le cadre de la réactualisation du rapport Amoudry de 2002 dont sont chargés les sénateurs M. Vairetto et Mme Masso-Maret

- Contribution aux réflexions pour la réactualisation du schéma de massif des Alpes approuvé en avril 2013

Enfin, CIPRA France entretient de bonnes relations avec la Maison de la Nature et de l'Environnement au sein de laquelle elle est hébergée à Grenoble, et participe autant que possible aux activités et événements qu'elle peut proposer (formations, forums, salons...).



Réalisation d'un mandala regroupant l'ensemble des associations de la MNEI, dont la CIPRA, lors du salon Naturissima 2013



## Poursuite

En 2014, la participation active de CIPRA France sera renforcée principalement au travers de l'organisation de la conférence annuelle de la CIPRA en France, à Annecy les 13 et 14 novembre 2014. Cet évènement, co-organisé avec CIPRA International, est l'occasion de réunir l'ensemble des acteurs alpins européens (environ 150 personnes) sur une thématique liée à la Convention alpine et répondant aux enjeux de développement durable dans les Alpes. Le thème de la conférence 2014 portera sur la recherche de solutions innovantes pour réduire notre impact sur l'environnement.

**Rendez-vous à Annecy les 13 et 14 novembre prochain pour débattre de ce sujet !**